

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE REVEIL

POLITIQUE.—THEATRE.—LITTÉRATURE.—BEAUX-ARTS

VOL. XI.

MONTREAL, 31 SEPTEMBRE 1899.

No 235

SOMMAIRE :

L'Unité Canadienne, *Vieux Rouge* — L'Opéra Français, *Pedro* — Où va-t-on ? *Joson* — France, Irlande, Amérique, *Catholique* — Mutualisme, *Emile Fauguet* — Les Termites, *Jean de Bonnefon* — Le Monde Religieux, *Julien de Narfon* — Une Lettre de Rome, *Jean de Bonnefon* — Croix de Saint-Pierre, Croix de Calvin, *Jean de Bonnefon*.

Nos abonnés sont priés de se rappeler que la saison automnale est proche, et que l'hiver est à la veille de nous tomber dessus sans crier gare. Nous les prions, en conséquence, de faire leur devoir et de ne pas nous oublier complètement.

Des factures d'abonnement leur seront adressées dans quelques jours, et pour peu qu'ils se rappellent que nous existons, nous sommes certains qu'ils s'empresseront de nous faire parvenir, tous et chacun, l'obole qui nous est dûe.

L'Unité Canadienne

Le *Herald* a publié ces jours derniers un article remarquable relatif à l'union qui devrait exister entre les races diverses qui habitent le Canada. Pratiquement, il n'y en a que deux, l'élément anglo-saxon et l'élément français.

Voici la traduction de cet article *in extenso* :

“ L'espérance d'obtenir une union solide entre les races qui habitent le Canada, que l'hon. M. Laurier a exprimée dans le comité de la Beauce, trouvera de l'écho dans le cœur de tous les vrais Canadiens. Entre les Canadiens-français et les Canadiens-anglais, la différence est beaucoup plus petite qu'on pourrait le supposer à première vue. Après avoir vécu ensemble pendant plus d'un siècle et demi, sous les mêmes lois, et possédant des droits politiques égaux, ce serait phénoménal si leurs idées et leurs sentiments ne s'étaient pas sensiblement assimilés. Le Canadien-français, quoiqu'on en dise, sous bien des

rapports, a plus de sympathies pour son compatriote Canadien-anglais que pour son cousin de France. Tous deux se trouveraient fort embarrassés aujourd'hui s'ils étaient sous l'administration judiciaire de l'ancienne mère-patrie, et les règlements sociaux qui régissent les français ne s'hannonisent pas avec leur tempérament.

“ Les Canadiens-anglais, conservateurs et libéraux, ont trouvé leur idéal dans la personne de l'hon. M. Laurier aussi complètement que lorsque le pays était administré par Sir John Macdonald ou Sir Alexandre Mackenzie. Les Holton, les Dorion, les Laflamme, les Cartier, les Blake, parmi tant d'autres, sont des noms respectés par les deux races. Il est important que cette similarité de sentiment soit plus pleinement réalisée. Dans les relations commerciales ou sociales, la plus grande harmonie et les meilleurs sentiments d'amitié existent entre gens qui ne parlent pas la même langue; dans les comtés également habités par les deux races les affaires commerciales, judiciaires et municipales sont conjointement conduites sans le moindre froissement.

“ Toutes les classes tendent de plus en plus à ce sentiment de communauté qui formera plus tard un grand pays. Tous les fils du Canada ont l'orgueil et l'espérance de voir leur pays devenir glorieux et prospère.

“ Les éléments de discorde n'existent que parmi les petites coteries, surtout dans les villes, à qui l'on accorde beaucoup plus d'attention qu'elles ne méritent. Quelques-uns seulement cherchent à tenir les deux races séparées, mais on peut être certain que le bon sens de la masse juge leurs efforts inutiles.

“ Cependant, il semble exister une mal-

heureuse divergence dans l'entraînement des Canadiens-français et des Canadiens-anglais. Nous voulons parler du système d'éducation. M. L. O. David a récemment traité cette question et a dit que les gros salaires, dans les compagnies d'assurances, les banques, les compagnie de navigation et de chemins de fer, et autres industries, étaient payés aux Anglais. On peut facilement expliquer ceci par le fait que les collèges ont été construits dans le but avoué de donner aux Canadiens-français une éducation purement littéraire, pour leur permettre de rentrer dans les professions libérales, tandis que les écoles anglaises ont été fondées à peu près uniquement pour enseigner le commerce aux Anglo-Canadiens. Si ces résultats ne sont pas satisfaisants, le remède est entre les mains de ceux à qui M. David adressait ces remarques. Lorsque le peuple le voudra, le système d'éducation peut être changé à sa guise, et le commerce du Canada sera enrichi par le nombre de tous ceux qui pourront avoir un peu moins de belles-lettres et de philosophie, mais plus de science des affaires et de sens pratique. Outre le changement nécessité dans le cours classique, les écoles provinciales devraient être plus libéralement supportées par le peuple, et il nous semble que la réforme et le développement de notre système d'éducation, est le meilleur moyen de détruire les barrières qui empêchent l'existence d'une entente parfaite entre les races anglaise et française au Canada. ”

Le RÉVEIL a toujours été non seulement en faveur de l'unité canadienne, mais encore il préconise fortement la fusion des deux races. On sait que la simple idée de formuler une telle doctrine est, aux yeux de certaines gens, un blasphème.

L'écrivain du *Herald* est certainement

digne d'éloges, mais il oublie un grand point. Si le Canadien-français, qui n'a pas de ressources pécuniaires, se rapprochait un peu plus du Canadien-anglais, il n'aurait rien à perdre et tout à gagner, et il n'y a aucun doute qu'il est disposé à effectuer ce rapprochement, mais il y a derrière lui la grande machine ecclésiastique, admirablement outillée, bien conduite, qui possède les secrets de toutes les familles par la femme, et qui ne lâchera jamais ses tributaires autrement que par la force, morale ou autre.

Cette force morale a déjà été cause d'une foule de changements opérés depuis quelques années, mais ce n'est pas encore ce qu'il nous faut.

Lorsque nous aurons une institution comme le McGill, riche à millions, possédant tout ce qu'il y a de plus perfectionné en tous genres, le Canadien-français, ayant une intelligence avivée pourra se former aussi bien que l'Anglais et arriver aux premiers postes.

Mais pour obtenir ce résultat, il ne faut pas durant la période de son éducation, brisé sa volonté et son caractère, et lui enseigner qu'il n'y a qu'une chose à faire dans le monde :

Plier devant l'Auto-ri-té, arbitraire ou non.

VIEUX-ROUGE.

Le ministre des Travaux Publics est revenu d'Europe.

Pas gaillard du tout, le ministre.

Seulement, on annonce qu'il a repris les rênes de son gouvernement.

IL COUTE SI PEU

Pour 25c on obtient partout une bouteille de BAUME RHUMAL, ce remède indispensable pour tous.

L'OPERA FRANCAIS

La troupe d'opéra français est arrivée. Voilà déjà plusieurs essais que les Canadiens font depuis une dizaine d'années pour implanter ici une troupe d'opéra permanente. Ils en ont toujours été quittes pour leurs frais, et l'argent dépensé pour amener à Montréal de soi-disants artistes n'a jamais été remboursé aux souscripteurs.

Nous ignorons complètement la composition de la troupe actuelle, et nous ne pouvons en donner une appréciation impartiale avant de les entendre.

Seulement, une chose nous semble pour le moins fort étrange.

MM. Nicosias et Durieu, les deux administrateurs, viennent demander aux Montréalais une souscription équivalente aux risques qu'ils vont encourir, soit, plusieurs milliers de piastres. Si nos compatriotes leur donnent ce montant, c'est leur affaire, et personne n'a rien à y voir.

Néanmoins, lorsqu'on vient demander à toute la population d'une grande ville de fournir un montant considérable pour assurer la réussite d'une entreprise de ce genre, les organisateurs, il nous semble, devraient donner leurs commandes des divers travaux qu'ils requièrent aux citoyens qui leur font cette avance de fonds.

Qu'est-il arrivé ?

Les imprimés ont été commandés à Paris et transportés à Montréal. Pourtant, il y a ici de grands établissements d'imprimerie qui sont parfaitement en état d'exécuter tous les travaux de ce genre qui peuvent leur être demandés.

Ce n'est certainement pas par ce moyen que MM. Nicosias et Durieu attireront la clientèle.

Lorsque M. Maurice Grau se présentait

à Montréal, et cela depuis trente ans, il le faisait à ses risques et périls, et à l'exception d'une seule fois, il n'a jamais perdu d'argent, au contraire.

Ceux qui veulent fonder un théâtre lyrique français ici devraient suivre son exemple, et la première chose qu'ils ont à faire est d'engager des *artistes potables* et de ne pas nous imposer des cabotins de cinquième ou sixième ordre, et de nous les faire gober :

Mais la considération principale est de ne pas oublier que des gens qui souscrivent des montants considérables méritent quelques égards de la part de ceux qui bénéficient de leur générosité.

PEDRO.

Ou va-t-on ?

La religion s'en va, les murs se lézardent, et si l'on n'y met par bon ordre, tout est perdu.

Je ne vous parlerai pas ici d'un diocèse récalcitrant comme celui de Montréal, où l'insubordination est coutumière, et c'est facile à prouver par l'Institut Canadien, la *Lanterne* de Buies, le *Réveil* de Buies, le *Canada-Revue*, le *RÉVEIL* et surtout les conversations des salons ou de la rue.

Je ne vous parlerai pas non plus de celui de St Hyacinthe, la sorre-chaude du libéralisme canadien, qui a changé sa révolte perpétuelle en indifférence absolue.

Je ne dirai rien non plus du diocèse du Québec, cette capucinière aux milliers de minarets, où l'on rigole avec ardeur.

Pas même de celui de Chicoutimi où s'imprime la *Défense*, — gâté par l'invasion annuelle des touristes répandant leur argent et leurs mauvaises doctrines dans cette région bénie.

Non, ce que je vais vous raconter s'est passé dans un diocèse plus raccorni, plus plissé, plus ratatiné que tout ce que la plus brillante imagination puisse rêver.

C'est un diocèse où il était défendu aux femmes de porter des fleurs ou des plumes sur leurs chapeaux, où les *buslles* avaient été honteusement bannies de la basilique, et où les ballons, dans le temps, étaient anathématisés du haut de la chaire.

Je parie que vous avez tous deviné que c'est Trois-Rivières.

Vous avez raison.

Mais vous n'avez pas encore l'histoire.

Donc, pendant la saison d'été, les directeurs du Parc Sohmer avaient engagé des ballerines qui faisaient les délices des vieux chauves et des jeunes chevelus qui fréquentent assidûment le parc.

À l'époque où leur engagement se terminait les organisateurs de l'exposition régionale de Trois-Rivières se rendirent à Montréal et engagèrent les ballerines pour délecter les habitants de Trois-Rivières et des environs.

Ils avaient en même temps retenu les services professionnels de plusieurs acrobates, sauteurs, danseurs, etc.

Tout allait bien.

On n'avait pas compté cependant, sur l'inclémence de la température, et toute la semaine il plut et plut plus encore.

Il est fort possible que les instances de Mgr Laflèche aient déterminé le Père Éternel à ouvrir ses cataractes sur la bonne ville des Trois-Rivières.

Résultat net : pas un chat et aucune recette pour payer les artistes qui se trouvèrent en plan.

Que faire en pareille occurrence ?

Le Conseil-de-Ville s'assembla et offrit spontanément la salle publique pour deux représentations qui devaient avoir lieu le dimanche après-midi et soir, comme on dit sur les affiches.

Il n'y avait rien que de très naturel dans tout cela, mais c'est ici que la narration devient invraisemblable.

On dit — remarquez que je ne fais que répéter ce que j'ai entendu — on dit que le directeur de l'exposition a obtenu l'assentiment et même le concours de l'évêque de Trois-Rivières.

On ajoute même que les vêpres ont été chan-

tées à l'issue de la grand'messe et que les fidèles ont été fortement engagés à aider ces pauvres gens dans la mesure de leur force en assistant aux deux représentations.

Je n'ai jamais eu l'habitude de flagorner le clergé, et pas même celle de le féliciter lorsqu'il le méritait. Mais cette fois, c'est plus fort que moi et je suis obligé de crier : Bravo !

Mais c'est égal, c'est Mgr Lafliche qui a dû faire un nez là-haut !

JOSON

France, Irlande, Amérique

Nous conseillons à nos lecteurs de lire attentivement la magistrale étude que nous publions sous le titre qui précède :

La France a pour l'Irlande une passion qui grandit d'une mesure au tournant de chaque année, comme l'aile de l'aigle du chant grec. Cette passion est noble, puisque l'Irlande est malheureuse. L'Ile désespérée nous rend-elle en tendresse alarmée ce que nous lui accordons en amour échevelé ? Le fait est certain, puisqu'il est consigné dans les rapports des poètes et dans les hymnes des hommes politiques. Nous n'en avons jamais d'autre preuve, puisque l'Ile enchaînée ne peut, dans son immobilité, nous envoyer que le baiser de ses yeux humides.

Mais les catholiques irlandais sont occupés à se dédommager de leurs malheurs locaux en faisant la pacifique conquête du Nouveau-Monde. Ils viennent parfois, sous la forme d'un évêque du plus moderne style, profiter en France du vent de sympathie que l'Irlande a pour l'heure en poupe. Puis ils reviennent en Amérique lutter contre la langue et les souvenirs français pour le plus grand triomphe de la littérature et de la puissance anglaises.

Quelques esprits élevés et désintéressés, parmi lesquels il plait infiniment de citer le docteur Gérin-Lajoie, ont signalé des faits nombreux et curieux, dont il est bon de reproduire le sec inventaire.

Tout Irlandais installé en Amérique est un soldat de l'armée qui combat contre la langue

française. Par contre, tout Canadien est un "Frenchman" persécuté aux États-Unis, dans son culte pour la langue française, persécuté à l'école, à l'église, à l'atelier. Le clergé irlandais même le combat contre l'idée et la langue de France, ensevelies peu à peu sous des montagnes de prêches anglais, dont je conseille aux curieux de gravir la lourde masse.

La hiérarchie catholique, qui est irlandaise, impose des curés irlandais aux paroisses exclusivement composées de Canadiens français. Parfois le noble sang du Canada a des révoltes qui courent tout pour un instant au moins : dans plusieurs paroisses on a vu les catholiques faire grève contre l'Eglise jusqu'à nomination de prêtres sachant le français : les exemples les plus récents sont ceux de Fall-Riser et de Danielsonville.

Un évêque, qui se croit un sculpteur de terre humaine au pouce puissant, interrompt un jour le prédicateur canadien qui conseillait à ses compatriotes de garder, aux États-Unis, leurs coutumes et leur parler :

— Il faut, clama l'évêque, que les Canadiens oublient au moins la langue française pour parler l'anglais, la langue des transactions !

Le prêtre répondit nettement au prélat étonné, et dans un beau mouvement dans une oraison de cœur, la pureté de la langue française, langue canadienne. Ce prêtre, pauvre et sans lettres, devint ainsi pour une minute le lyrique soldat de la France. Puis il descendit et remit sa démission à l'évêque, dont le passage en France fut plus tard souligné de ces attentions délicates que nous gardons aux ennemis de notre race.

Contre cette attitude du clergé irlandais, il y a pourtant de belles révoltes laïques, en Amérique. *The Pilot*, vaillant journal irlandais de l'Ohio, publiait naguère ce curieux écho :

Tous les jours nous voyons et constatons que les Irlandais cherchent à créer l'hostilité contre la langue française dans l'Eglise catholique. La hiérarchie et le clergé irlandais font des efforts puissants pour anglifier l'Eglise catholique des États-Unis, et nos amis Canadiens-français et nos coreligionnaires allemands nous en tiennent responsables, nous, les laïques.

Non seulement nous acceptons lâchement la langue de l'étranger qui nous a conquis mais nous faisons tous nos efforts pour la propager, et nous sommes sans cesse prêts à nous opposer au développement de l'influence des langues française et allemande dans l'Eglise catholique et en dehors de cette institution.

Ainsi, par notre politique étroite, nous nous mettons en guerre avec nos cousins et amis les Canadiens pour favoriser l'Angleterre.

Plût à Dieu que tous les enfants issus de parents irlandais apprennent l'allemand ou le français, ou toute autre langue, excepté celle de l'opresseur de l'Irlande !

Cette franchise vaut toute admiration dans un journal qui juge des compatriotes.

L'auteur de telles lignes est un homme loyal saisi d'admiration pour un spectacle unique dans l'histoire : quatorze cent mille Canadiens des Etats-Unis luttant, parmi les préoccupations de la vie, pour une chose qui n'est qu'un souvenir, un rêve, une étoile du passé bleu dans le noir du présent ! quatorze cent mille Canadiens soumis depuis quatre générations à des lois, à des mœurs anglaises et proclamant la grandeur de la France par la pieuse conversation de la langue que parlèrent les aïeux ! Je ne sais rien de plus beau que cette fidélité de bégayement du berceau, aux mots appris dès l'aurore, à la phrase qui dans la sinuosité de sa courbe porte le souvenir de l'ancienne patrie, des gloires abolies, des triomphes finis en défaites.

Devant cette fidélité à l'autel du passé, que font les dépositaires de la Foi catholique, les défenseurs de la religion qui s'identifie elle-même avec le Passé ?

Un seul fait éclairera l'histoire comme un sarmement de vigne enflammé illumine la profondeur d'une caverne : l'évêque de Dacota refuse la communion aux enfants canadiens qui ne savent pas tout le catéchisme en anglais ! La religion de Jésus-Christ ne doit, par ordre de Monseigneur, parler que la langue de Cromwell !

Et ce qui se passe sous la grande lumière aux Etats-Unis, se passe dans la nuit au Canada même, sur la terre où chacun garde, brillante comme la plaine de neige, l'étendue de ses espérances. Le clergé irlandais mène le bon combat anglais contre la langue française. Partout,

excepté dans la province de Québec, les prêtres s'efforcent à supprimer la langue du passé national pour apprendre aux enfants le seul anglais.

Dans la province d'Ontario, il y avait une colonie française. Les Jésuites avaient pour cette colonie, fondé un collège français à Sandwich. Mais l'évêque canadien mourut. Un Irlandais lui succéda et transporta l'évêché à London, ville tout irlandaise. Le collège devint une institution confiée à des prêtres irlandais aux lieux et places des Jésuites renvoyés.

Aujourd'hui, nul n'enseigne le français dans cette région, et, pourtant, écoutez le long des rues, le soir, quand les portes sont closes : par la fenêtre ouverte, vous entendrez les doux mots français qui volent dans l'air avec un bruit d'ailes légères. La famille sauve ce que les instituteurs entendent broyer.

Le clergé irlandais veut envahir le Canada comme il a rempli les Etats-Unis. Il arrive dans les postes les plus modestes, obtient la transformation de chapelles en paroisses, crée ainsi des voix irlandaises pour l'élection de l'évêque. Quand le siège devient vacant, un candidat insoupçonné révèle tout à coup son nez, son génie, sa race, et se fait élire par ses complices.

Comme les évêques sont élus par les prêtres les archevêques sont choisis par les évêques : en ce moment, les Irlandais intriguent pour bondir sur le siège archiepiscopal d'Ottawa. Ils ont fait passer sous l'autorité de ce siège plusieurs petits évêchés sans importance de la province d'Ontario. Ils espèrent avoir un jour la majorité et donner un successeur irlandais à l'archevêque canadien. Alors sera ruinée la mémoire française dans cette vaste région.

L'illustre cardinal Taschereau savait ces choses quand un soir, à Rome, dans le dernier jour tombé des hauteurs du Pincio, il disait à un jeune Canadien :

— Détestez, si vous le voulez, les Anglais ; mais craignez les Irlandais !

Ici, plus qu'ailleurs, nous avons su par notre grand poète Georges d'Esparbès, la splendeur des fêtes françaises sur la terre irlandaise, terre pauvre de biens, riche de souvenirs. Le centenaire de la gloire du soldat Hoche devra-t-il être mas-

qué par une draperie de deuil tombant de la nouvelle Irlande jusqu'à la vieille Irlande ? Faudra-t-il toujours constater que la victoire et le succès brisent de leurs mains nerveuses les amitiés que pétrissent les mains affaiblies par la détresse et la défaite ?

La France, certes, ajoute un beau titre à la liste héraldique de ses gloires, lorsqu'elle est appelée l'amie des faibles. Mais les fils de France peuvent constater avec un regret que la reconnaissance qui manque aux fils redressés de l'Irlande écrasée, cette reconnaissance qui devrait couronner et parfumer le succès de sa fleur légère et de son parfum discret.

CATHOLIQUE.

Tous ceux qui ont suivi le mouvement religieux depuis trente ans seront frappés par les grandes vérités contenues dans ce remarquable article.

MUTUALISME

La loi d'avril 1898 sur les sociétés de secours mutuels a été un progrès très sérieux qui met la France, à cet égard, au niveau des peuples les plus sainement civilisés. Je dis : à cet égard, car le progrès n'est que partiel, et nous sommes loin encore du but, tant que nous n'aurons pas une bonne loi générale, une loi équitable et vraiment juste sur les associations. Mais, en attendant, la loi de 1898 sur les Sociétés de secours mutuels est un grand progrès.

Il faut remarquer d'abord que cette loi de liberté relative est, comme toutes les lois de liberté une conquête de ceux qui en avaient besoin. C'est sur les vœux répétés des "représentants les plus autorisés des Sociétés de secours mutuels," comme le dit la circulaire ministérielle, c'est-à-dire c'est par la suite d'une poussée populaire, que cette loi a été enfin établie. Les Sociétés de secours mutuels sont autorisés à vivre plus largement qu'autrefois, parce qu'elles ont vécu énergiquement et ont vigoureusement affirmé leur volonté de persévérer dans l'être. Ainsi

seront accomplis tous les progrès. Les montagnes s'abaissent parfaitement, à la condition qu'elles ne montent dessus.

La Société de secours mutuels de demain sera tout autre chose que celle d'hier. Elle n'aura pas pour unique objet "l'assurance contre la maladie et certains risques ordinaires de la vie." Elle pourra se permettre toutes les combinaisons de l'esprit de prévoyance et toutes les organisations "susceptibles de faire produire à la petite épargne son maximum d'effet." C'est officiel. C'est le texte même de la circulaire explicative du ministère de l'intérieur. Les Sociétés de secours mutuels ne seront plus circonscrites aux limites d'une ville ou d'un département. Elles pourront s'associer les unes aux autres et se soutenir mutuellement ; et ce sera comme une mutualité entre les mutualités et un secours réciproque entre les Sociétés de secours mutuels.

Enfin, les Sociétés de secours mutuels ne seront plus forcées de verser leurs fonds à la Caisse des dépôts ; elles pourront les placer elles-mêmes où elles voudront, même en acheter des immeubles. Elles pourront recevoir des donations et des legs. Elles pourront constituer des retraites à leurs membres. Bref, elles seront des propriétaires dans toute l'étendue du mot, pouvant hériter, pouvant administrer leurs biens, pouvant donner, comme vous et moi, quand les circonstances nous favorisent.

Voilà le tableau d'ensemble, Il est très satisfaisant.

Ce progrès est dû, comme je l'ai dit, à la force qu'ont acquise par elles-mêmes les Sociétés de secours mutuels telles qu'elles existaient, quoique gênées, emmaillottées et entravées. C'est un grand exemple. Il est curieux à remarquer comme, en France, la Société de production végétale et comme la Société de secours prospère, et comme, entre les deux, la Société de consommation vit à moitié, sans végéter tout à fait, mais sans porter haut sa crête. Nous sommes mauvais pour nous associer à dessein de produire, médiocres pour nous associer à dessein de consommer économiquement, excellent pour nous associer à dessein d'épargner et de prévoir en commun. C'est toujours l'esprit d'épargne qui est la caracté-

téristique de la race et l'esprit d'entreprise qui l'est moins.

L'excellent serait que nous eussions, que nous prissions l'habitude d'acquérir l'esprit d'association aussi bien pour consommer et produire que pour nous secourir les uns les autres. Ce serait la vraie triplice, la triplice redoutable au socialisme et qui en arrêterait net tous les progrès. Il faut applaudir la victoire que le mutualisme secourable vient de remporter comme un gage et comme une espérance du développement des deux autres mutualismes ; car si le socialisme reçoit déjà un coup par le seul fait de la prospérité de l'un des trois ensemble le réduirait au néant même, en répondant entièrement à tout ce qu'il demande.

Enfin il y a commencement à tout, et c'est quelque chose déjà, c'est beaucoup que l'instinct mutualiste s'exerce sur une partie du domaine qui lui est ouvert, qu'il devrait exploiter tout entier et qu'il est à espérer qu'il défrichera un jour entièrement.

Un seul point m'inquiète dans la loi nouvelle, ce qui vient probablement de ce que je ne le comprends pas bien ; mais enfin voici mon scrupule. Les Sociétés de secours mutuels sont autorisées à placer leurs fonds comme elles l'entendront. Voilà qui est bien. Mais il est dit encore que : à tous les capitaux que les Sociétés de secours mutuels déposeront à la Caisse des dépôts, "le taux de faveur de 4,50 pour cent serait garanti."

Il me semble que ce taux est tout simplement exorbitant. Ce n'est pas l'envie qui me fait parler et je ne demande pas mieux que de voir prodiguer les faveurs à l'argent des pauvres et à l'argent de ces excellents mutualistes, qui donnent un si bon exemple. Mais est-ce que la spéculation ne va pas en être alléchée et attirée par cette faveur extrême, et est-ce qu'elle ne va pas envahir les Sociétés de secours mutuels, et est-ce que, à cela, les Sociétés de secours mutuels ne risquent pas de devenir les Sociétés de spéculation financière ?

Les faveurs accordées aux Caisses d'épargne ont eu, on se le rappelle, un effet du même genre auquel il a fallu remédier et auquel je ne sais pas si l'on a remédié tout à fait.

Il faudrait voir. A-t-on pris les précautions nécessaires et suffisantes ? Il y a là un danger ou tout au moins une obscurité. Et l'obscurité elle-même est déjà un danger. Je voudrais bien qu'on m'expliquât un peu la chose, et qu'on me rassurât sur ce point, qui me semble noir. En tous cas, je pose le point d'interrogation.

Quoi qu'il en soit, et les précautions fussent-elles prises par la loi, il faudrait encore que les Sociétés de secours mutuels en prissent elles-mêmes. Qu'elles se gardent comme du feu de tout ce qui ressemble ou ressemblerait à une spéculation et tout ce qui attirerait chez elles l'élément spéculateur. Elles seraient proprement perdues, du jour où elles auraient seulement quelque analogie avec des maisons de banque.

Il est une autre chose dont elles doivent se garder pareillement à l'égal de la mort aux rats : c'est la politique. Il est tout naturel qu'une Société bien constituée ait des idées et que ces idées prennent un caractère et un tour politique. Seulement, il faut réprimer cette tendance comme désastreuse en matière d'association économique. Vous êtes un brave homme, très prévoyant et charitable aussi, et vous avez des idées politiques. Fort bien : d'une part faites-vous membre d'une Société de secours mutuels, d'autre faites-vous membre d'une association politique. Mais pour Dieu, ne mettez pas vos idées politiques dans votre Société de secours mutuels. C'est la division du travail. Elle est nécessaire pour que tous les travaux se fassent bien.

M. Paul Deschanel faisait un jour l'éloge des syndicats agricoles à la chambre des députés :

— Oh ! oh ! lui cria-t-on de la gauche, les syndicats agricoles sont des associations politiques !

— Nullement !

— Mais si ! On vous en citera.

— Quelques-uns, oui.

— Ah ! Ah !

— Oui ; mais il faut faire cette remarque que tous ceux-ci sont morts aussitôt qu'ils sont devenus des associations politiques.

C'est parfaitement exact ; et autant en adviendrait des Sociétés de secours mutuels si elles

s'avisait de tomber dans le même oubli de leurs conditions constitutionnelles. La politique est une plante qui vit très bien dans son terrain, et qui, dans un terrain qui n'est pas le sien, non seulement ne vit pas, mais stérilise le terrain lui-même. Dans son intérêt, dans l'intérêt du terrain, dans tous les intérêts et à quelque point de vue qu'on se place, il ne faut la cultiver que dans son domaine.

Voilà donc les conseils que je donnerais aux Sociétés de secours mutuels nouveau style. Ni finances, ni politique, ni spéculation, ni sociologie. Vous êtes mutualisme et secours, restez secours et mutualisme. Restez chez vous. Cela n'empêche pas d'agrandir sa maison, et vous voyez, rien qu'à l'avoir bien administrée, vous l'avez agrandie et forcé le législateur à agrandir. Restez-y, en l'aménageant de mieux en mieux et l'élargissant sans la dénaturer. A faire ainsi vous créez une très grande œuvre qui aura des conséquences éloignées plus considérables encore qu'elle-même.

Considérez-vous d'abord comme très utiles à vous-mêmes, c'est ici l'essentiel ; ensuite considérez-vous comme un grand exemple. Les Français ont ce petit travers, non universel, vous en êtes la preuve, mais assez répandu, de n'être associés que dans l'État, de n'être associés que comme contribuables. Apprenez-leur à être associés pour leurs intérêts personnels, lesquels sont toujours des intérêts communs, s'ils sont bien compris. Apprenez leur à être associés pour la prévoyance et pour la charité, ils s'associeront ensuite pour d'autres desseins, non plus beaux, il n'y en a pas, mais aussi beaux et aussi louables.

— Exerçons nos jambes, disait Cervantès, dans le baigne d'Alger, à ses compagnons de captivité,

— Pourquoi ?

Pour le jour où nous serons sortis de là et où nous aurons besoin de nos pieds.

Dites à tous les Français : " Exerçons nos jambes," et apprenez-leur comme l'on marche.

EMILE FAGUET.

LES TERMITES

Les Pères de l'Assomption marchent à l'avant-garde de l'armée cléricale. Ils se campent bien en évidence et mènent de bruyantes campagnes, organisant des comités électoraux, achetant des imprimeries, lançant des journaux sous le titre de *Croix*, auquel ils ajoutent une épithète régionale. Ils n'ont pas l'allure surnoise des autres ordres monastiques qui s'insinuent, se glissent, se tapissent, gagnent du terrain, captent des confiances, étendent leur influence, leurs forces et leurs richesses, le tout avec si peu de bruit qu'on est longtemps sans les remarquer, jusqu'au jour où, par suite d'un incident imprévu, on s'aperçoit soudain qu'ils s'agitent partout, qu'ils ont la main dans tout, et qu'ils sont déjà maîtres de beaucoup de choses et de beaucoup de gens.

Les éclats par lesquels les Pères de l'Assomption attirent l'attention surprennent d'abord comme les gestes insolites et les manifestations d'un zèle intempestif et maladroit. On aurait tort pourtant de se fier à cette première et superficielle impression. De la part des congrégations, quelles que soit la couleur et la forme de la robe, tout est calculé, les parades tapageuses aussi bien que les menées souterraines. Le but que visent les Pères de l'Assomption, c'est sans doute en plantant avec des appels retentissants le drapeau du cléricisme sur la place publique, de créer des foyers d'action politique, des points de repaire électoraux, et il est bien évident que dans une démocratie comme la nôtre, fondée sur le suffrage universel à tous les degrés du pouvoir, il n'existe pas de meilleur moyen de s'imposer que celui dont ces moines de combat font usage — on pourrait même avancer que c'est le seul — mais il est possible en outre que leur tactique ait un double objectif : d'abord, elle leur permet de grouper et de reconstituer les forces du parti cléricale sur le terrain politique ; ensuite elle a créé une diversion ; tandis que l'attention et les inquiétudes de l'adversaire se portent tout entières sur les Pères agents électoraux et journalistes, on perd de vue les autres Pères. Ceux-ci, par long défilés, s'introduisent silencieusement dans toutes les sphères de l'activité sociale et se

livrent à un travail sourd et sûr — si l'on n'a pas la perspicacité et l'énergie de l'arrêter à temps — dont on constatera avec terreur les conséquences lorsqu'un beau jour, ou plutôt un jour de malheur à quelque incident inattendu, par exemple à une élection générale désastreuse, on verra, avec la majorité, le pouvoir passer, comme en Belgique il y a quinze ans, des mains des hommes de progrès et de liberté, aux mains des irréconciliables ennemies de la Révolution française.

En pareille matière, il n'y a pas de petits faits, c'est-à-dire de faits négligeables à cause de leur peu d'importance : le moindre mouvement des congrégations, on peut en être sûr, se rattache à un plan d'ensemble dont chaque détail est calculé pour une même fin. C'est pourquoi, après avoir signalé les exploits de nos Pères de l'Alhambra, à Bordeaux, il est intéressant de signaler la curieuse initiative prise par les Pères Capucins de Mont-de-Marsan.

Ces bons moines ont organisé des réunions où ils ont appelé tour à tour des petits industriels et des ouvriers. La première de ces réunions, celle des patrons, a eu lieu au commencement du mois d'août. Il y en a eu deux ensuite pour les ouvriers, l'une le dimanche 7 et l'autre le dimanche 13. Aux industriels, l'orateur des Capucins, le Père Joseph, a exposé un projet de banque populaire à fonder dans les Landes sur le modèle d'une banque qui fonctionne en Allemagne et dont les catholiques sont les maîtres. On y ferait des avances au taux de 4 0/0, 3 pour l'intérêt et 1 pour les frais d'administration. Voilà pour les patrons.

Aux ouvriers on a tenu un langage à la fois plus pathétique et plus vague. Le Père Joseph leur a exposé son rêve ; cet homme exquis prétend modifier la situation des travailleurs au point que chaque famille d'ouvriers puisse au moins tuer un cochon chaque année pour les besoins du ménage. Comme on le voit, c'est la poule au pot d'Henri IV qui reparait avec une tête de porc. En outre, le Père Joseph, pour achever de gagner le cœur du peuple, a entre-tenu son auditoire d'un projet assez obscur encore quant aux moyens de réalisation, mais qui se rapproche beaucoup de l'œuvre des Sociétés des habitations à bon marché.

Le premier accueil fait par les Landais à l'initiative des Capucins ne semble pas avoir été enthousiaste. Les auditeurs du Père Joseph ont laissé percer la surprise que leur causait l'intervention dans le domaine économique d'hommes qui font profession de rompre avec les intérêts mondains pour se consacrer à la méditation et à la prière. Mais cette première surprise, à laquelle ces moines s'attendaient sans doute, sera bientôt dissipée ; elle n'est pas de nature, par conséquent à les décourager. D'autre part, il n'est pas probable que les Capucins de Mont-de-Marsan soient les seuls de leur ordre à se lancer dans la voie des entreprises financières à l'usage des petits industriels et des ouvriers. La campagne qu'ils ouvrent sur un point, d'autres Capucins, apparemment, la commencent également ailleurs. Par le fait, les congrégations cherchent à conquérir à l'aide de leur banque populaire et de leurs maisons à bon marché ce qui constitue le fond même de la démocratie, les gros bataillons du suffrage universel. Que les intéressés mordent à l'appât, et derrière les Pères Capucins viendront les Pères de l'Assomption pour lever la ligne ou tirer la nasse, à moins que les Pères-Capucins ne mettent eux-mêmes la main à cette dernière besogne, ce dont ils sont parfaitement capables.

Voyez-vous maintenant notre société républicaine attaquée de tous côtés par les moines noirs blancs, bruns ou gris : rien n'échappe à leur initiative, aucune condition sociale, aucun service public ; les uns font de la politique pure ; tous se glissent dans les diverses branches de l'éducation nationale ; la moitié des jeunes gens qui se destinent à l'armée leur passent par les mains ; les frères des écoles chrétiennes et des religieuses d'ordres divers disputent les enfants du peuple aux instituteurs et aux institutrices de nos écoles communales ; l'esprit clérical se glissent même dans nos Universités, où l'on a pu signaler certains professeurs de l'enseignement supérieur qui confient leurs enfants aux maisons cléricales de préférence à nos lycées. Une puissance terrible s'édifie ainsi au milieu de nous, malgré nous, contre nous, moins à notre insu qu'avec la complicité d'une complaisance faite d'égoïsme et d

veulerie. Nous ne voulons pas voir plutôt que nous ne voyons pas. Il suffit à nos hommes publics, pour rassurer ceux dont la défiance et l'inquiétude risquent de troubler leur sécurité, de montrer l'extérieur des choses dans le pays et de faire remarquer qu'il ne change pas. Les craintes que nous exprimons seraient donc vaines? Ce seraient les chimères d'esprits ombrageux et de caractères grincheux? La liberté, à l'ombre de laquelle on ose tout, sauvera tout, d'après nos optimistes, et ils ferment les yeux sur les provocations d'adversaires qui franchissent en attendant qu'ils les renversent, les limites tracées à la liberté elle-même par la loi. Ils ne veulent pas confesser que la liberté périra par les abus dont elle est l'objet. Ils ne veulent pas reconnaître que l'extérieur des choses n'est pas une garantie de sécurité.

On a vu quelque fois de superbes navires, solides d'aspect, armés pour braver les tempêtes, sombrer au premier orage; leur apparence était trompeuse; dans leur armature s'étaient glissés d'innombrables insectes, à peine visibles; peu à peu, ils avaient rongé, détruit les éléments qui constituaient la force du bâtiment. Les moines de toutes congrégations: Jésuites, Assomptionnistes, Capucins, Dominicains, sont les termites de la République. Avis au gouvernement de défense républicaine.

LA RENOMMÉE

Le grand remède français, le BAUME RHUMAL, est le remède infailible par excellence.

LE MONDE RELIGIEUX

ESSAI DE RECONSTITUTION DE LA FÉDÉRATION CATHOLIQUE ÉLECTORALE—L'UNANIMITÉ D'UNE MINORITÉ. — POLITIQUE CONFESSIONNELLE ET DROIT COMMUN.

On se rappelle que la récente lettre du Pape au cardinal Richard recommandant l'union de plus en plus étroite des catholiques sur le terrain des institutions républicaines fut la cause occasionnelle de la dissolution de la Fédération catholique électorale de 1897. L'interprétation

de cette lettre par le vénérable archevêque de Paris, qui pensait y voir une exhortation du Saint-Père à faire désormais de la politique plus confessionnelle, amena, séance tenante, la démission de M. Etienne Lamy, président de la Fédération.

L'acte de décès officiel de l'Alliance fédérative de 1897 date du 15 juin dernier. Ce jour-là, en effet, la majorité — quatre groupes contre trois — vota, à l'unanimité des membres de ces quatre groupes: *Politique nouvelle, Union du Commerce et de l'industrie, Union nationale et Démocrates chrétiens*, la résolution suivante:

La Fédération...

Considérant que la majorité avait essayé d'établir une certaine unité de vues entre les groupes par un règlement qui limitait, sur certains points, leur indépendance au bénéfice de l'action commune;

Considérant que la minorité a refusé d'accepter cette discipline et a rompu ses rapports avec la majorité;

Considérant que ces divergences ont révélé chez les groupes dissidents la résolution de garder intacte leur autonomie...

Considérant que l'idée d'autonomie est exclusive de celle de fédération;

Par ces motifs:

La Fédération est déclarée dissoute.

Notons, en passant, que les quatre groupes de la majorité n'ont jamais cessé d'être en parfaite communion avec le Souverain Pontife.

Or, les trois groupes de la minorité: *Justice-Egalité, Association de la Jeunesse Catholique et Congrès catholique*, qui obéissent de préférence aux directions des Pères de la *Croix*, songèrent immédiatement à reconstituer la Fédération à leur profit. Le 13 juillet, ils tinrent une réunion, à laquelle n'assistait d'ailleurs aucun membre des quatre autres groupes, et ils affirmèrent, solennellement, l'existence et la vitalité de la Fédération de 1897. Le résultat de cette réunion fut communiqué à la presse, en vue de propager une équivoque, cependant facile à dissiper.

Il est clair que les trois groupes obéissant aux directions des Pères de la *Croix* ont le droit de former entre eux une nouvelle association, d'où les quatre groupes fidèles aux directions pontifi-

cales se sont volontairement exclus afin de ne pas conserver avec leurs anciens compagnons d'armes une solidarité devenue à certains égards compromettante. Mais il ne semble pas qu'ils puissent donner à cette nouvelle association la raison sociale de l'ancienne fédération. La *Croix* ne pouvait rallier, à la réunion du 13 juillet, que l'unanimité de la minorité. Elle n'engagerait pas plus la fédération de 1897 qu'un groupe de députés, réunis dans ses bureaux, n'engage la Chambre.

Cette question réglée, il est utile de préciser les points sur lesquels s'est envenimée, pendant les derniers mois, la querelle des groupes fédérés. Il y en a deux principaux :

D'abord, la majorité acceptait nettement, selon la volonté du Pape, la République, tandis que la minorité, soucieuse de rester, au moins extérieurement, en communion politique avec le Pape, tout en ne donnant à la République qu'une adhésion de lèvres, se retranchait constamment derrière les formules vagues favorables aux restrictions mentales et aux interprétations contradictoires.

Ainsi, tel membre de la majorité, déclarant sans trop de peine adhérer aux "institutions existantes," ne consentira jamais à se dire républicain. Dans la pratique, en temps d'élections, surtout, on prévoit combien la conduite du "républicain" catholique sera différente de celle du catholique adhérant aux "institutions existantes."

Le second point litigieux auquel je faisais tout à l'heure allusion n'est pas moins grave que le premier : la majorité, fidèle aux prescriptions de la *Lettre aux Français* de 1892, où Léon XIII faisait appel, non seulement aux catholiques, mais encore à tous les honnêtes gens dont le concours est indispensable pour fonder en France une régime de justice et de concorde, entendait porter son action sur le terrain des libertés communes, du droit commun ; tandis que la minorité risquait de gaieté de cœur d'éloigner de la vérité les honnêtes gens non catholiques en circonscrivant son action sur le terrain des libertés de l'Eglise, des droits de l'Eglise.

Assurément, s'il y avait en France une religion d'Etat, ou une majorité, non seulement numérique, mais agissante, de catholiques, on pourrait utilement parler au gouvernement ou au peuple des libertés de l'Eglise, des droits de l'Eglise, c'est-à-dire faire de la politique confessionnelle. De nos jours, cette tactique ne peut produire que des déceptions.

Chose digne de remarque : les partisans les plus déterminés et les plus aveugles de la politique confessionnelle se gardent bien d'employer ce dernier mot, dont ils feignent même de ne pas comprendre le sens. Pourtant, rien n'est plus clair. Un exemple achèvera d'expliquer ma pensée. Supposons qu'il s'agisse de la liberté d'enseignement. Le prêtre partisan de la politique confessionnelle réclamera cette liberté comme prêtre, et peut-être invoquera-t-il la parole divine : "Allez, enseignez toutes les nations !" Le prêtre, s'il comprend au contraire la nécessité de se placer au point de vue des libertés communes, de droit commun, réclamera la liberté d'enseignement *comme citoyen*. Le premier n'intéressera guère que les théologiens et un petit groupe de catholiques fervents. A tous il donnera l'impression que, si ses amis étaient au pouvoir, ils seraient peut-être moins prompts à donner aux autres la liberté d'enseignement qu'ils ne le sont à la réclamer présentement pour eux mêmes. Combien le second a plus de chance d'émouvoir l'esprit et le cœur du peuple ; c'est-à-dire des électeurs, qui sont aussi des citoyens !

Quand les catholiques auront compris cela, il y aura quelque chose de changé en France ; et les hommes comme M. Etienne Lamy pourront se dévouer utilement à leur pays, à l'Eglise, à la liberté !

JULIEN DE NARFON

Un député libéral était à Montréal ces jours derniers, retour de Strathroy, Ont.

— Vous êtes allé avec M. Laurier ?

— Oui, monsieur.

— Alors vous avez causé avec lui ?

— Certainement.

— Lui avez vous demandé la date des prochaines élections ?

— C'était inutile. Il n'est pas dans les secrets du gouvernement.

UNE LETTRE DE ROME

La scène est à Lourdes, amas d'églises, d'hôtels, de couvents, de boutiques et de rochers que le Gave enserre, comme un ruban attacherait une gerbe au pied d'un trône, le trône des Pyrénées, le trône de la Vierge.

Sur le penchant du dernier coté, un couvent dresse ses murs blancs, étale ses jardins verts. C'est l'Institut de l'Immaculée Conception de Notre-Dame de Lourdes. C'est un Ordre de femmes contemplatif, une fleur du printemps de la Foi attendue dans l'automne de l'Eglise. La maison-mère de Lourdes a cinq boutures en France, deux en Belgique et une à Constantinople.

Ici, là, partout, ces religieuses divisent la journée de leur vie en deux parts. Pendant des heures leurs voix pures, légères et tremblantes comme des larmes de cristal, se répandent devant l'autel. C'est l'éternelle prière pour ceux qui ne prient jamais.

Le reste du temps est employé à broder des ornements d'église, à rouler en spirales légères des cartons dorés autour des reliques saintes, à composer des gerbes artificielles que les mains pures des vierges humaines posent aux pieds immaculés de la Vierge divine.

L'Eglise qui a de la poésie dans ses mœurs parce qu'elle a de la force dans ses Institutions, l'Eglise encourage ces Ordres parce que la piété qui s'y déroule est conforme à l'intelligence de celles qui la pratiquent ; il n'y a pas que des aigles dans la montagne sainte. Il y a aussi des colombes pour qui le chêne est trop élevé et qui placent leurs nids dans les rameaux de l'arbre le plus bas. Les filles entrées dans l'Institut de l'Immaculée Conception sont des âmes douces que les foux de la vie n'ont jamais brûlées. Riches, d'ordinaire, elles apportent leur bien qui se répand en aumônes, et quand la mélancolie des années met ses voiles par-dessus leur voile de laine, elles se préparent doucement à mourir en frisant quelques feuilles de papier d'argent qui deviendront sous leurs doigts des lys nitides.

Elles sont les religieuses de Lourdes sibilantes

dans l'Infini, inutiles en apparence, nécessaires en réalité dans le puissant concert de la Foi. C'est ainsi que le catholicisme fait exprimer à chaque être, avec des voix différentes, la piété qui prend son inspiration dans les sentiments éternels. A forcer les cordes de certaines voix pour leur faire rendre des sons nouveaux et inconnus, on briserait l'instrument féminin qui est l'âme de la religieuse, contemplative.

Au reste, à Lourdes, les Dames de l'Institut rendent un service pratique ; elles logent, moyennant une légère rétribution, les dames qui désirent " vivre éloignées du monde ou se procurer les bienfaits d'une retraite. "

Selon la loi, la double loi qui est celle de l'Etat et de l'Eglise en France, les religieuses de l'Institut de l'Immaculée Conception de Notre-Dame de Lourdes vivaient sous la paternelle et légitime autorité de Mgr Billères, évêque de Tarbes.

Ce prélat n'est pas dans le premier duvet de fleur de son épiscopat. Car quatre-vingt-deux ans pèsent sur ses épaules et rendent sa marche incertaine. Mais c'est un prêtre pieux et discret, attaché à ses devoirs, fidèle à Rome, respectueux de l'Etat.

A ce vénéré vieillard, le plus petit papier venu des bureaux du Vatican paraît lettre de pape. Il appartient à cette génération d'évêques qui renoncent volontiers au pouvoir qu'ils ont reçu du pape, même pour complaire aux très faillibles prélats qui font barrière plus que couronne autour du Vatican.

Certes, Léon XIII a une fraîcheur d'idées près de laquelle les fleurs blanches des pâquerettes paraîtraient glaudes, près de laquelle la fleur du magnolia aurait le teint du parchemin jauni. Mais le pape ne peut pas voir tous les détails de la machine dont il est le puissant chauffeur, et les évêques auraient les premiers le devoir de porter à ses pieds leurs doléances, lorsque leur pouvoir est atteint.

Or, il est à Rome toute une capable organisée pour arracher aux évêques français leur autorité sur les communautés de femmes. On a raconté ici même, comment l'illustre évêque de Nancy, Mgr Turinaz, a adressé sa haute et pieuse résistance contre cette prétention ;

— Il n'y a aucune enclave dans les diocèses es dit le Concordat.

Aux évêques de faire respecter cet article très juste.

A Rome, on nie volontiers le désir qu'on a de réunir les forces et l'argent des communautés de femmes françaises entre les mains des cardinaux italiens.

On a démenti le but intéressé du voyage accompli en France par S. E. Vanutelli.

Niera-t-on l'authenticité de la lettre suivante, dont le texte est sous mes yeux imprimé en ces superbes caractères dont l'imprimerie vaticane a le modèle ?

Aux religieuses de l'Institut de l'Immaculée Conception de Notre-Dame de Lourdes

Nos bien aimées filles en Notre Seigneur,

Nous avons la douce satisfaction de vous faire connaître officiellement, en Notre qualité de *Protecteur de l'Institut*, la disposition prise par le Souverain-Pontife, Léon XIII, avec laquelle Sa Sainteté a daigné accorder que la *Maison générale de votre Institut soit établie canoniquement à Rome*. Nous vous communiquons aussi, et avec autant de plaisir, que la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers a confirmé pour deux ans la Vénérée Mère Marie Pélagie Coustarot dans la charge de Supérieure générale du même Institut.

Par la première grâce, le Saint-Père *lui-même a voulu vous mettre immédiatement sous la houlette et la protection du Saint-Siège et de Nous*, et par la seconde, la S. Congrégation a exaucé vos vœux si ardents et vos suppliques tant de fois réitérées, c'est-à-dire de pouvoir continuer à être régies par une Supérieure si bonne, si prudente et si habile.

Que ces deux faveurs, donc, aussi signalées vous aiment de plus en plus à vivre dans la paix et la charité des enfants de Dieu et dans la véritable esprit de votre Institut. Comme gage de notre particulière bienveillance, Nous vous donnons Notre paternelle bénédiction.

Donné à Rome, dans le palais du Vicariat, le 29 mai 1899.

L. - M., cardinal PAROCCHI,
Protecteur.

Concorda cum suo Originali exhibito hac in Curia Datum Romæ ex Aed. Vicariatus die 30 mai 1899.

PETRUS CHECCHI,
Secrus.

L. † S.

Il est impossible d'être plus net et plus précis. Le cardinal Parocchi est protecteur d'un couvent français, que le Saint-Père a voulu mettre immédiatement sous la houlette et la protection du Saint-Siège, c'est-à-dire arracher à l'autorité diocésaine.

Il serait fort intéressant de voir à la rentrée des Chambres un député demandant quelques explications sur cette lettre. La question de personne serait, bien entendu, tout à fait réservée, car l'éminent Parocchi est un prince de l'Eglise, qui n'a que les défauts de ces mérites. Il pratique vis-à-vis de la France une amitié qui n'a jamais fait faillite.

Il célèbre le mariage perpétuel de la grâce et du talent et taille ses idées dans notre langue comme en pleine pierre précieuse.

Ce n'est pas une raison pour que nos évêques Polycrates nouveaux, lancent à l'eau l'émeraude qui est le symbole de leur autorité et que les brochets ne leur rapporteront pas volontiers.

JEAN DE BONNEFON.

LA PRUDENCE

Ayez toujours le BAUME RHUMAL chez vous pour faire face aux circonstances. 108

Croix de St-Pierre, Croix de Calvin

C'est une jolie tradition de l'autre régime que les grands dignitaires de l'Eglise soient attachés au trône du Roi ou au cabriolet de l'Etat par le ruban léger qui est celui des ordres nationaux. Dans les portraits du dix-septième siècle, les évêques font beau paysage, avec le cordon du Saint-Esprit sur le rochet de dentelles. Les photographies des prélats contemporains — tout descend — passeront mieux à la postérité quand la croix de la Légion d'honneur dessinera sa forme sur les plis du camail.

Parfois aussi, en ces temps modernes, un humble, un desservant caché sous le toit moussu de son presbytère, reçoit l'étoile que Napoléon dessina par tous les héros, les modestes ou les illu-

tres ; et la République s'honore ainsi en soulignant la vertu, courage continué, là où elle rencontre cette noble survivance.

Cette année, les croix des cultes sont des croix de combat, des croix qui ressemblent à des pommeaux d'épée, et leur émail marque de son éclat les luttes actuelles.

Raconter leur histoire, c'est écrire une ligne de l'histoire de l'Eglise française.

L'archevêque de Bourges, qui devient officier, est le facteur politique qui relie Rome à Paris, qui commente à l'usage de l'Etat la parole solennelle et profonde du Souverain Pontife sur la politique immédiate. Dans ces fonctions délicates où l'homme risque toujours ce que risque le tampon, entre le marteau et l'enclume, Mgr Servonnet a remplacé l'archevêque de Bordeaux, épave abandonnée sur les quais par le gouvernement et le Saint-Siège. C'est à l'archevêque de Bourges que Léon XIII a donné les derniers éclaircissements sur une politique qui a le charme et la douceur des longues nuits. L'honneur qui tombe aujourd'hui sur la poitrine du prélat prouve l'harmonie parfaite qui vibre entre Rome et la France.

Au reste, Mgr Servonnet est un personnage d'unité et d'ordre, même d'ordre un peu impérieux, comme il sied à tout homme classé sous étiquette de libéralisme. Il est en bataille avec certain journal catholique que le pape excommunique de temps à autre, mais discrètement, par peur de l'ombre du grand Veillot qui plane encore dans la maison.

Mgr Servonnet garde à soixante-dix ans la belle ardeur des jeunes années. Il appartient à cette race de montagnards qui portent sur leur front la couronne de rides, sans vieillir pour cela, tandis que de jeunes hommes, sur leur tête che nue, n'ont jamais de jeunesse.

En son privé, le successeur du cardinal Boyer a une grande douceur, une retenue de polémique tout à fait charmante, et il prélude à la bataille par un sourire comme les anciens commençaient la lutte par un air de flûte. On assura déjà qu'au prochain Consistoire l'étoile rouge que l'Etat vient d'allumer s'éteindra dans le grand incendie de pourpre que Rome réserve à ses prêtres les plus glorieusement fidèles.

Le second décoré est aussi un homme de combat, mais il a le bonheur honorable de ne pas être mêlé aux luttes intérieures : l'évêque de Constantine, élevé à l'école du cardinal Lavigerie, sait comment il faut enrouler autour de la crosse les mots de France et d'Eglise, sur la terre d'Afrique. Il fut soldat aux lieux mêmes où il vit maintenant en apôtre, interprétant la charité divine par la plus touchante des charités humaines. Modestement, dans le tête-à-tête solitaire avec le crucifix, il continue l'œuvre puissante du cardinal Lavigerie. Avant de laisser tomber son dernier geste, le Primat d'Afrique, épris de progrès, avait formé des hommes pour prolonger sa pensée et son action. Mais ce grand esprit qui plantait les prêtres comme des jalons, excellait aussi à les abattre ou à les planter là.

Sous le Maître M. Cazagnol serait sans doute resté vicaire général de Tunisie, parce qu'il avait pansé les plaies faites par la main du cardinal et réconcilié les prêtres italiens avec nos missionnaires français. Il avait une bonté trop faible pour n'être point brûlé par cette lentille de lumière et d'éclat qui s'appelait Lavigerie. Mais la lentille se brisa, et M. Cazagnol devint évêque. Sous la mitre, il est resté soldat de France, et le tambour qui bat, le drapeau qui passe, inspirent à son âme les nobles improvisations. Il officiait un jour dans sa cathédrale, quand il entendit sur le sol le pas cadencé des zouaves. Ils partaient pour l'île nouvelle, pour Madagascar. Somptueusement, en grand appareil, l'évêque interrompit la messe, traversa l'église et, toutes portes ouvertes, d'un geste large, envoya la bénédiction de sa main au régiment qui partait. De telles imaginations ne sont peut-être pas de l'esprit, mais elles sont du cœur, et dans le pays du monde où la main de l'homme est le plus près du sabre, elles font grand honneur au prélat français.

Et ce n'est pas tout : le culte catholique marche légalement en France à côté du culte protestant. Cette année le pas fut brisé dans ce coin de combat religieux qui est le pays de Montbéliard. Là, les desservants allumerait volontiers des bûchers où les protestants joueraient le rôle de bûches, et l'on croit que les disciples de Cal-

vin ne rendent pas en amour au clergé catholique la monnaie de haine qu'ils en reçoivent. C'est ainsi que se fausse et se brise l'accent chrétien, le plus beau que puisse donner la voix des hommes. Impu et pénétré de l'esprit des anciens jours, certain prêtre eut la délicieuse idée d'accuser en une brochure — fort littéraire, ma foi ! — les protestants d'avoir aidé l'invasion allemande en 1870. Et les guerres de religion faillirent renaître dans ce frêle berceau qui est une brochure. Afin de calmer les cerveaux ardents, le ministre des cultes a choisi le plus apostolique le plus doux, le plus rose, le plus souriant des pasteurs pour récompenser... son patriotisme. Voilà pourquoi, après soixante-cinq ans d'âge et quarante ans de vie religieuse, le pasteur Girardex vient d'être décoré. Ce ruban sera-t-il assez large pour éteindre les feux allumés ? Sera-t-il au contraire, de la bourre à canon pour les combats religieux du pays de Montbéliard ? On l'ignore. En tout cas, l'effort est d'une agréable diplomatie. Au reste, le décoré est un esprit marqué du caractère moderne et qui tient ses mœurs au niveau de ses croyances.

Telles sont les croix symboliques qui font, en passant, leur pauvre justice éphémère et rendent hommage à des mérites variés, mais français.

JEAN DE BONNEFON.

Les gazettes nous annoncent que M. de Labriolles, le conférencier de Laval, est de retour à Montréal.

Il est inutile d'espérer que ses conférences vont être faites sur Victor Hugo, Alexandre Dumas, ou Alfred de Musset, mais il est raisonnable de supposer que Lamartine et Châteaubriand sont épuisés après les magistrales études que M. Labriolles a données l'hiver dernier.

C'est beau, du Châteaubriand, et la diction si pure du conférencier ajoute encore du fini à cette beauté littéraire ; seulement, tout un hiver c'est long.

Faites abonner vos amis au REVEIL.

Le ministre des Travaux Publics vient d'avoir une idée brillante, et on doit lui en tenir compte.

Il a promis à l'Angleterre d'envoyer un régiment de Canadiens au Transvaal.

Il est permis de croire, cependant, que le ministre avait une arrière pensée, et que son intention est de *shipper* là le plus vite possible les chercheurs de places et les sollicitateurs qui assiègent son bureau du matin au soir et du soir au matin.

Il aurait pu promettre cinq régiments.

TRADUCTION ET REDACTION

Souvent le monde commercial, industriel ou financier désire confier la rédaction de ses circulaires, brochures ou annonces à des experts ; mais on ne réussit pas à les trouver, à moins que, comme cela arrive trop souvent, sa confiance ne soit accordée à des gens qui n'ont ni la science ni l'expérience. Il ne suffit pas de faire beaucoup de publicité : il faut encore et surtout qu'elle soit à point. Si la forme ne vient pas à l'appui du fond, le but visé n'est pas atteint, la pensée de l'intéressé est mal exprimée, peut être même n'est elle pas du tout comprise par ceux dont on recherche la clientèle.

On nous a très souvent demandé d'organiser ici, sous les auspices du REVEIL, un service de rédaction générale et de traduction d'anglais en français, ou *vice versa*. C'est pour satisfaire à cette demande que nous venons annoncer que dorénavant des experts se chargeront non seulement de travaux commerciaux, mais littéraires et techniques.

Notre tarif n'aura rien d'exorbitant, nous apporterons dans l'exécution des commandes un soin méticuleux et toute la célérité possible.

On pourra s'adresser à la direction du REVEIL, au No 157 rue Sanguinet, ou par lettre au bureau sp poste, Boîte 2184, Montréal.

NE NEGLIGEZ RIEN

Un rien amène la toux chez les personnes négligées. Il faut prendre du BAUME RHUMAL.